



Association des Amis du Musée d'Ossau
(Association de type Loi de 1901)

Adresse : Hôtel de ville
64260 ARUDY

ET SI C'ÉTAIT VRAI ...

« Du temps des romains Bielle était un lieu considérable que ses conquérants avaient embelli de tous les raffinements du luxe : de palais, de jardins, de thermes et d'un cirque ; un palais retenu par des digues formait depuis Béon jusqu'à Castet une naumachie (1) où après avoir connu l'ours, le sanglier, l'éyart (2) et les autres bêtes fauves de ces montagnes, d'avidés préteurs se donnaient le spectacle d'un combat naval. Plus loin au-dessus de Bielle il y avait un temple consacré à Giri (3), divinité qui était, si l'on croit, la même que Céréz, et qui donna son nom à la commune de Gère Bélesten que l'on voit encore aujourd'hui.

Les Wisigots (451), les Francks (507), les Sarrasins (730), les Normands, tous signalèrent leur occupation par la destruction de tout ce qui pouvait rappeler la grandeur Romaine ; tout fut anéanti et c'est pour cela que nos contrées sont si diminuées d'antiquités. Cependant les premières découvertes de mosaïques de Bielle prouvent que des fouilles nouvelles nous vaudraient peut-être des richesses archéologiques dont la nature aiderait aux investigations de l'histoire ».



(1) Désigne dans le monde romain une bataille navale ou le bassin ou plus largement l'édifice dans lequel le spectacle se tenait.

◀ Une naumachie.

(photo d'illustration Wikipédia)

(2) je ne sais pas quel est cet animal ! (un isard ?)

(3) certainement Gérys, « nom d'une fausse divinité. Hésychius dit qu'Achero, Opis, Helle, la Terre, Cérès sont la même. Gérys et Cérès viendraient d'un mot hébreu dont le sens est : du blé moulu ». (source Dictionnaire Universel François et Latin- 1743-).

Le texte de la page précédente a été recueilli par J.P Dugène :

« au cours d'une visite à Monseigneur Paraliou, dans sa maison de retraite de Pau le 8 mai 2003, celui-ci nous a donné une copie d'un manuscrit que lui avait transmis Jacques Glère (Bielle le 1^{er} août 1853-30 novembre 1943) époux de Marie Anne Bernis (Bielle, 14.01.1853-01.08.1892). Ce même manuscrit fut d'abord copié par Augustin Léon Bernis (élève de Cazot, instituteur à Bielle) alors qu'il avait 13 à 14 ans. Il le tirait lui-même de Casenave d'en haut ».

Le récit est frappé du désir de valoriser la vallée au temps des romains en lui prêtant des splendeurs que tout historien ne pourrait pas ignorer. Mais voilà quelques siècles sont passés, la mémoire collective des hommes a ses limites, de fait, aujourd'hui le contenu peut paraître assez irréaliste.

Et si tout de même cela était vrai ou même un tout petit peu vrai ?

Pas possible me direz-vous car de tous ces édifices que l'on imagine grandioses et majestueux comme savaient faire les romains il resterait bien quelques traces même infimes. La réalité me pousse à dire que vous avez probablement raison, à moins que ... relisons cette phrase de la page 1 :

" Cependant les premières découvertes de mosaïques de Bielle prouvent que des fouilles nouvelles nous vaudraient peut-être des richesses archéologiques dont la nature aiderait aux investigations de l'histoire ".

Avec cette phrase tout est dit. Les traces et les vestiges existent (aient); cette réalité doit nous conduire à en trouver d'autres pour essayer de découvrir le passé romain de la vallée, et mieux connaître son histoire.



La mosaïque de Bielle découverte en 1842, il y en avait 2 identiques.

Dimension 4,33m x 1,50m

Dessin de Charles Clément Le Cœur, chromo-lithographie de Émile Beau.

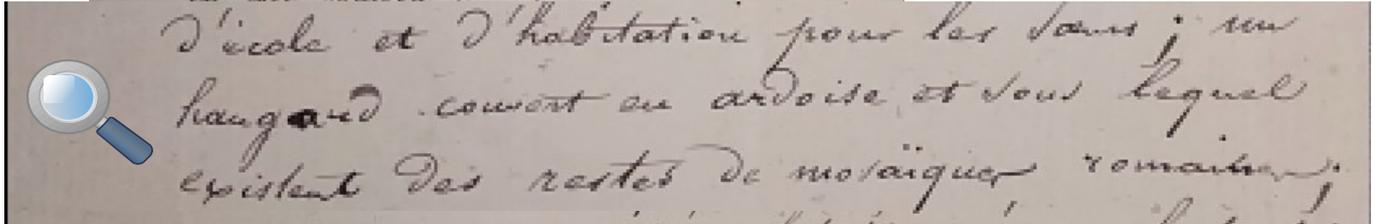
Ouvrage : Mosaïques de Jurançon et de Bielle (de Ch.- Cl. Le Cœur, 1856)




Commune de Bielle
 Le soussigné Pierre Loumiet, entrepreneur
 de travaux publics à Laruns, certifie m'être
 transporté une première fois en vertu de la
 délégation de M. le Sous-Préfet de l'arrondissement
 sous sa date, à Bielle, sur la propriété
 appartenant aux héritiers de feu M. le Comte
 de Castellane, maison d'école communale
 tenue par les filles de la Croix, dans l'objet
 de procéder à l'évaluation et à l'estimation
 de ces immeubles dont la commune de
 Bielle désire devenir propriétaire pour
 les utiliser dans un intérêt public,
 après les opérations qui ont nécessité
 ce travail, j'ai arrêté la valeur totale
 des immeubles dont il s'agit et lesquels consistent
 en une maison principale servant de maison
 d'école et d'habitation pour les sœurs ; un
 hangar couvert en ardoise et sous lequel
 existent des restes de mosaïque romaine,
 un jardin potager et un préau, le tout
 en bon état et clos, à la somme de
 Cinq mille cent francs. (5100.^f)
 Je donne la présente attestation
 pour qu'elle remplace mon premier procès
 verbal d'expertise lequel a été égaré
 dans les archives de la Préfecture.
 Bielle, 24 août 1862.
 P. Loumiet



En 1862 la commune de Bielle désire acheter la maison qui sert d'école communale tenue par des sœurs, les Filles de la Croix. Cette propriété appartient à la succession du Comte de Castellane C'est le lieu où ont été découverts les vestiges romains en 1842. En 1862 l'entrepreneur Pierre Loumiet mandaté pour estimer le bien (lettre ci-contre) signale la mosaïque située sous un hangar (voir loupe).



Aujourd'hui cette propriété est privée.
 Peut-être reste-t-il quelques tesselles ou plus encore !
 Croisons les doigts pour que de malencontreux coups de pioche ne détruisent pas l'espoir de retrouver un jour quelques vestiges de(s) mosaïque(s).
 Mais il est aussi d'heureux coups de pioche ! Alors espérons...

▲ Lettre de P. Loumiet (1862)